



Certificat d'examen de types
n° F-02-C-022 du 15 février 2002

**Organisme désigné par
le ministère chargé de l'industrie
par arrêté du 22 août 2001**

DDC/72/B011735-D4

Mesureurs turbines FAURE-HERMAN types HELIFLU et TZN
pour le mesurage des liquides autres que l'eau

Le présent certificat d'examen de type est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure et du décret n° 72-145 du 18 février 1972 réglementant la catégorie d'instrument de mesure : ensembles de mesurage à compteur turbine destinés à déterminer le volume des liquides autres que l'eau.

FABRICANT :

FAURE HERMAN – 5, avenue des Andes – B.P. 126 – Les Ulis – 91944 COURTABOEUF CEDEX

Ateliers : Route de Bonnétable – 72400 LA FERTE-BERNARD

OBJET :

Le présent certificat d'examen de type renouvelle la décision d'approbation de modèles n° 93.00.430.001.1 du 24 septembre 1993⁽¹⁾ relative au mesureurs turbines FAURE-HERMAN modèles HELIFLU et TZN pour le mesurage des liquides autres que l'eau.

CARACTERISTIQUES :

Les caractéristiques des types faisant l'objet du présent certificat sont identiques à celles des modèles approuvés par la décision précitée

CONDITIONS PARTICULIERES D'INSTALLATION :

Les conditions particulières d'installation des types faisant l'objet du présent certificat sont identiques à celles des modèles approuvés par la décision précitée.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

Les inscriptions réglementaires sont inchangées, à l'exception de la marque de conformité aux types qui est remplacée par le numéro et la date figurant dans le titre du présent certificat.

DEPOT DE MODELE :

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire national d'essais (LNE) sous la référence DDC/72/B011735-D4 et chez le fabricant.

VALIDITE :

Le présent certificat est valable jusqu'au 13 mai 2011.

Le Directeur général

Marc MORTUREUX.

(1) Revue de Métrologie : novembre 1993 , page 1183.